



Pour une Action Climat Environnement

(Association A.C.E)

Bordeaux, novembre 2019

Le collectif "Action Climat Environnement" (A.C.E.) a été créé en mars 2019 par des professionnels de la recherche et de l'enseignement travaillant sur le campus Carreire de l'Université de Bordeaux.

Après 8 mois d'existence, A.C.E. a décidé de se constituer en association.

Cette charte fondatrice explique les attendus de cette décision. Elle a été rédigée collectivement et approuvée par les membres le 15 novembre 2019.

1 Contexte

1.1 La situation est grave

Grâce aux technologies de l'information, on peut désormais accéder en ligne aux revues scientifiques, visualiser en vidéo les conférences des climatologues, lire les rapports du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'évolution du Climat (GIEC) et de la Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité (IPBES), suivre en direct la température aux 4 coins du globe, les concentrations en CO₂ et en méthane ou les mesures satellites des glaces polaires et du niveau de la mer. Tout ceci est à la portée de tous, à travers des sources transparentes et crédibles.

Le constat qui en ressort est sombre.

La nature se délabre à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine, le taux d'extinction des espèces s'accélère, et la terre se réchauffe par accumulation de gaz à effets de serre d'origine humaine. Ce réchauffement était annoncé par les climatologues avant même qu'il ne soit patent. Il se réalise en ce moment au-delà de ce qu'ils avaient prédit. Sa progression dépend de deux facteurs.

Le premier est en notre pouvoir: c'est la continuation ou la réduction drastique des émissions de gaz à effet de serre, qui fera monter la température en proportion à notre production ou la plafonnera après quelques années de latence.

Le deuxième nous échappe : c'est la mise à feu de "boucles de rétroactions", terme qui désigne tout ce qui peut aggraver ("boucles positives") ou atténuer ("boucles négatives") l'effet de serre en dehors des émissions d'origine humaine. Il y a peut-être un "effet seuil", un niveau de réchauffement de nature à déclencher un phénomène massif dans l'une ou l'autre de ces boucles, et dont les conséquences seraient incalculables, au sens propre comme au figuré.

Les conséquences du changement climatique et du déclin environnemental sont multiples et intriquées. Leur amorce déjà visible donne une idée des menaces à venir : fonte des glaces, montée des eaux, phénomènes climatiques extrêmes, acidification des océans, dégradation des écosystèmes et de la diversité génétique et détérioration de la santé humaine ; la liste est longue et facile à consulter. A Paris, en 2015 les nations se sont engagées, pour limiter les dégâts, à ne pas dépasser un réchauffement de +2°C, en tentant même de rester "bien en dessous". Un rapport spécial du GIEC a ensuite démontré que +1.5°C serait déjà énorme, à la fois en termes de catastrophes liées à ce niveau de réchauffement et "d'effet seuil" risquant de déclencher un emballement incontrôlable. Or, nous avons déjà dépassé +1°C, sommes assurés de dépasser +1.5°C à court terme et bien partis (sauf actions radicales) pour dépasser +2°C à moyen terme. Les niveaux d'émissions actuels nous entraînent vers +3°C à +4°C à la fin du siècle.

1.2 Il y a urgence

La fin du siècle, c'est demain.

Pas tout à fait demain, disent certains. 80 ans c'est long. Le monde de 2100 n'aura plus rien à voir avec celui de 2020, pas plus que 2020 ne ressemble à 1940. D'ici là, on se sera peut être débarrassé des énergies fossiles, on aura mis au point des techniques pour capter le CO₂...

Peut-être, oui.

Ou peut-être pas.



Peut-être au contraire que les océans monteront de plus d'un mètre d'ici 2100, de plusieurs autres mètres d'ici 2200, et que les zones inhabitables se multiplieront sur une planète à +4°C parcourue par des millions de réfugiés climatiques.

On peut s'amuser à faire des prédictions contradictoires, mais pour l'instant rien n'indique, ni les mauvaises nouvelles qui s'accumulent à un rythme soutenu, ni la force d'inertie de la mondialisation, que notre trajectoire mène vers autre chose qu'une situation environnementale porteuse de grands désordres. Malgré la création du GIEC (1988), le sommet de Rio (1992), le lancement (1995) puis la tenue annuelle des COP, les accords de Kyoto (1997) et ceux de Paris (2015), les émissions mondiales de CO₂ ont augmenté de 40% en 30 ans, et le taux global d'espèces menacées d'extinction croît maintenant à un rythme des centaines de fois plus élevé que la moyenne des 10 millions d'années écoulées. Pendant que des courbes implacables dessinent une réalité physique effroyable, les humains font des promesses qu'ils ne sont pas en mesure de tenir.

Nous sommes donc devant un désastre en cours, mesuré, prouvé, admis dans les paroles et nié dans les actes.

1.3 Le milieu de la recherche et de l'enseignement a une responsabilité

Le secrétaire général des nations unies, le GIEC, l'IPBES, l'Organisation Météorologique Mondiale, tous convergent : il faut diminuer massivement les émissions et préserver l'environnement. Mais inverser la dégradation des écosystèmes à l'échelle mondiale et diminuer de moitié les émissions nettes de gaz à effet de serre d'ici 2030 pour arriver à zéro d'ici 2050, comme la situation nous commande de le faire et comme les spécialistes nous y invitent, c'est un bouleversement sans précédent de nos modes de vie. Cela implique des mesures radicales qui doivent être expliquées et contextualisées. Cela requiert donc lucidité, compréhension des chiffres et didactisme.

Les personnes qui travaillent dans le milieu de la recherche et de l'enseignement sont formées à la lecture critique d'articles, de mémoires, de rapports. Elles comprennent ce qui se joue derrière un *modèle*, une *probabilité*, un *intervalle de confiance*, un *consensus* d'experts. Elles savent faire la différence entre journaux de référence et pseudo-revues. Même quand elles ne sont pas spécialistes du climat ou de la biodiversité, elles ont des outils pour comprendre la gravité de la situation. Elles ont une responsabilité de diffusion du savoir probant envers les étudiant.e.s, et une reconnaissance sociale d'expertise impliquant une responsabilité envers la population. Elles ont donc un *devoir d'exemplarité*.

2 Déclaration

Dans ce contexte préoccupant, le collectif A.C.E. se constitue en association et fonctionnera selon les principes, objectifs, règles de fonctionnement et axes de travail suivants :

2.1 Principes

A.C.E. est une association de professionnels provenant d'équipes diverses, qui ne représentent pas leurs institutions de tutelle respectives mais souhaite interagir avec chacune.

A.C.E. considère que :

- Il est urgent de participer aux efforts de la communauté mondiale pour une réduction massive des émissions de gaz à effet de serre et des autres menaces environnementales.
- Le monde académique a un devoir d'exemplarité en matière de pratiques environnementales, parce que beaucoup de gens ne comprendraient pas que les scientifiques prônent des réductions massives sans se les appliquer à eux-mêmes.
- "Prôner des réductions massives" peut amener à proposer de changer en profondeur certaines pratiques professionnelles. A.C.E. appuiera le principe de tout changement de pratique, même important, dès lors que sa nécessité sera scientifiquement étayée.
- Les "changements en profondeur dans les pratiques professionnelles" sont à juste titre perçus comme dérangeants. Ils doivent être débattus, expliqués, assumés par la profession et accompagnés par les institutions.

A.C.E. souhaite mener des activités locales spécifiques tout en participant aux initiatives convergentes en train de naître ou de se consolider au niveau régional, national (Collectif Labos 1point5) ou international (Alliance of World Scientists). Les activités locales devront être synergiques à ces activités en réseau, sans faire double emploi.



2.2 Objectifs

A.C.E. se fixe pour objectifs de promouvoir des actions à court et long terme pour :

1. Evaluer (sans stigmatiser) les empreintes climatique et environnementale de nos activités de recherche et d'enseignement, telles qu'elles existent actuellement.
2. Impulser et accompagner une modification des pratiques ayant un impact délétère sur l'environnement, afin de les réduire massivement et de façon mesurable.
3. Apporter des éclairages en santé des populations dans le débat international sur la dégradation climatique et environnementale.
4. Relayer les données scientifiques concernant la menace climatique et environnementale, pour participer à la diffusion de l'information et à la prise de conscience de la gravité de la situation et de son évolution.

2.3 Fonctionnement

- A.C.E. est une association collégiale, ouverte à toute personne qui souhaite œuvrer à ses objectifs en partageant ses principes. Les porte-paroles de l'association sont élus selon des modalités définies dans les statuts.
- A.C.E. fonctionne par *groupes de travail*, dont les noms et périmètres pourront évoluer en fonction des besoins. Les groupes de travail fixent leurs modalités de fonctionnement et les périodicités d'échange et de réunion, et choisissent leurs porte-paroles.
- A.C.E. se réunit une fois par mois, pour discuter les propositions présentées par les groupes et échanger les informations.
- Les membres d'A.C.E. communiquent entre eux par le moyen d'une liste de diffusion propre (groupeACE@framalistes.org). L'inscription et la désinscription se font sur la base du volontariat exprimé auprès d'un membre de l'association.
- L'association établira un plan d'action, évaluera les actions entreprises et communiquera son bilan par un rapport annuel.

2.4 Axes de travail

2.4.1 Evaluation des connaissances, pratiques et empreinte environnementale

Objectifs :

- 1- Chiffrer les émissions de gaz à effets de serre de nos activités professionnelles.
Ce bilan doit : (i) prioriser l'évaluation des postes potentiellement à la fois les plus émetteurs et les plus accessibles à des mesures de réduction à l'initiative des professionnels; et (ii) Amener à proposer un plan hiérarchisé de réduction des émissions, puis à suivre les actions mises en œuvre.
- 2- Evaluer les connaissances et les pratiques dans notre milieu.

Plan d'actions :

- Se former aux méthodes de référence 'Bilan Carbone' (incluant celle proposée par l'ADEME).
- Collaborer au groupe "Empreinte carbone des laboratoires" du collectif Labos1point5 pour mutualiser les efforts des laboratoires français dans ce domaine et standardiser les méthodes.
- Expliquer la démarche, collecter des données auprès des services, des équipes et du personnel des institutions auxquelles appartiennent les membres de A.C.E., partager les résultats et discuter les propositions.

2.4.2 Action/sensibilisation/communication

Objectifs :

1. Sensibiliser les professionnels et les étudiants aux actions concrètes.
2. Promouvoir des alternatives pouvant être mises en place rapidement.



Plan d'actions :

- Recherche d'alternatives écoresponsables pour les consommables (ex : papier, goodies, plateau-repas...)
- Réalisation de campagnes d'affichage et d'une newsletter (ex : affichage des lieux de tri des déchets, diffusion de gestes écoresponsables au bureau...)
- Mise en place d'évènements de sensibilisation et d'expérimentation (ex : expérimentation d'un compost en salle de repas...)

2.4.3 Animation scientifique

- Objectifs :
 - 1- Faciliter l'accès des membres d'A.C.E. aux données scientifiques sur les conséquences du changement climatique et la dégradation environnementale (en particulier sur la santé) et les actions permettant de les limiter.
 - 2- Diffuser ces connaissances au sein de la communauté du campus Carreire, de la communauté académique bordelaise et du grand public.

Plan d'actions :

- Veille bibliographique scientifique et création d'une banque de documents scientifiques.
- Organisation de séminaires invités et d'ateliers ouverts à la communauté académique bordelaise et au grand public.

2.4.4 Veille stratégique et liens avec les acteurs

- Objectifs :
 1. Recenser les initiatives et organismes produisant de l'information utile sur le sujet des bonnes pratiques professionnelles en matière de protection de l'environnement et/ou dont l'action peut être synergique avec la nôtre.
 2. Analyser leur stratégie et production, et discuter au sein de l'association la façon de s'en inspirer ou de collaborer avec eux.

Plan d'actions :

- Veille stratégique sur internet, en relation avec l'équipe « Communication/médias/veille » du collectif Labos1point5.
- Contacts avec les porteurs d'initiatives pro-environnement identifiés, participation à leurs rencontres et débats, et échanges avec eux sur nos stratégies respectives pour en amplifier la synergie.
- Mise à disposition d'A.C.E. et de ses groupes de travail des observations recueillies et proposition d'amélioration au sein de l'association.

3 Conclusions

De multiples initiatives voient en ce moment le jour pour répondre à l'urgence climatique.

Le défi que relève A.C.E. est de mener à bien :

- des actions locales concrètes, conservant le sceau de notre légitimité en tant que professionnels de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des sciences de la vie et de la santé, avec un ancrage sur le campus Carreire de l'Université de Bordeaux.
- des actions plus larges, en coordination avec des groupes d'horizons professionnels ou géographiques différents partageant les mêmes préoccupations et objectifs.